

PROGRAMME SCHOOL ASSUR - TOGO		
1	Le programme SCHOOL ASSUR	Initié par le Président de la République et lancé depuis la rentrée scolaire du 02 octobre 2017, le programme SCHOOL ASSUR couvre, en cas de maladie ou d'accident, les soins administrés aux écoliers et élèves des écoles primaires et secondaires publiques. Il s'agit d'une grande partie de la population en l'occurrence très vulnérable et exclu des systèmes de protection sociale. Elle couvre également la responsabilité Civile Scolaire des élèves c'est-à-dire les dégâts causés par ces écoliers et élèves à des tiers dans le cadre des activités de l'école.
2	Objectif du programme	Garantir un minimum de soins aux jeunes apprenants de l'ensemble du territoire et l'accessibilité aux centres de santé.
3	Bénéficiaire ou population cible	Elèves des établissements scolaires publics de tous les villages et toutes les villes. (du CP1 en Terminale) Objectif de 2 millions d'assurés ~ 28% de la population assurée et 70% des élèves du pays.
4	Paquet de soins proposé	Consultation, Pharmacie, Hospitalisation, Analyses et Petite chirurgie plafonnée à 30 000 F par assuré dans les centres de santé exclusivement publics USP, CMS, CHP et sur référencement aux CHR ou CHU pour des cas spécifiques.
5	Mode de gestion, outil de prise en charge et enregistrement	Gestion en tiers payant (100%) dématérialisée via les téléphones mobiles (souplesse et réactivité). Enregistrement par incorporation dès l'inscription dans une école publique.
6	Acteurs & partenaires	Etablissements scolaires et sanitaires, ministères, parents d'élèves ... Assureurs (gestion du risque), téléphonie
7	Régime	Non contributif / assistance sociale
8	Financement	Etat – suivant une prime définie par assuré
9	Mécanisme de suivi institutionnel	Coordination Présidence, Suivi interministérielle
10	Résultats	25% de la population déjà couverte ; fréquentation des centres renforcée ; soins primaires assurés ; moyenne de conso ~ 1100 F ; plus de 600 écoles. Publication arrêté interministérielle de la liste des médicaments remboursables.
11	Perspectives	Pérennisation du programme avec un minimum de soins essentiels à cette proportion de la population dont la difficulté de contribution est palpable et tournée vers la médecine traditionnelle et l'automédication → un modèle le mieux adapté Sécurisation du financement Intégrer au projet de loi sur l'assurance maladie universelle via son dispositif de gestion